



### Service de l'air

#### Quelques chiffres

La GRC exploite l'une des plus importantes flottes au pays.

En 2002-2003, le Service de l'air a transporté plus de 27 000 000 passagers-milles et enregistré plus de 21 000 heures de vol.

La GRC possède 18 sections de l'air qui emploient 126 personnes au pays, dont 72 pilotes et 43 mécaniciens d'entretien d'aéronefs.

Flotte du Service :

- 3 Cessna Caravan
- 2 Twin Otter
- 4 Hélicoptères Bell 206
- 4 Eurocopter AS 350B3s
- 13 Pilatus PC-12
- 1 Piaggio Avanti P180
- 6 Cessna

#### Aperçu

Le Service de l'air est l'une des neuf sous-directions des Opérations Techniques de la Gendarmerie. Sa responsabilité première est de fournir de l'aide et un appui aérien au personnel opérationnel, notamment pour patrouiller dans diverses régions et dans le Nord, transporter du personnel, des prisonniers et des fournitures et effectuer des recherches.

C'est un officier affecté à la Direction générale, à Ottawa, qui dirige l'ensemble des opérations du Service de l'air. La Sous-direction compte un pilote en chef, un agent de la formation et un agent de la sécurité.

Le directeur de la maintenance, affecté à Ottawa, est chargé de l'entretien de tous les aéronefs du Service de l'air. Il est secondé par un gestionnaire de l'assurance de la qualité, des gestionnaires régionaux pour l'Est et l'Ouest et d'un gestionnaire de l'avionique.

Afin d'avoir une flotte d'aéronefs sécuritaire, efficace et économique pour soutenir les opérations policières, le Service de l'air de la GRC a adopté un plan de modernisation de sa flotte. Les coûts, les occasions, les dossiers de service, l'âge et les mises à jour technologiques en sont des facteurs clés. Habituellement, les aéronefs sont remplacés après sept années d'utilisation ou environ 7000 heures de vol.

#### Historique

Le Service de l'air de la GRC a débuté en avril 1937 avec quatre biplans à deux turbines et huit pilotes membres réguliers. Les avions, des Dragonflies de Havilland au fuselage bleu et aux ailes jaunes, étaient équipés de radios bidirectionnelles et avaient une distance franchissable maximale de plus de 950 kilomètres.

Après avoir été installée temporairement à Downsview (Ontario), la Section de l'aviation a déménagé à Moncton (N.-B.) en juillet 1937. En 1939, les Dragonflies et leurs pilotes ont été transférés à l'ARC pour la période de la Deuxième Guerre mondiale, laissant la Gendarmerie avec un seul aéronef, un Norseman. En 1946, la GRC a acquis d'autres aéronefs, dont un Grumman Goose qui avait appartenu à l'ARC. Le premier hélicoptère – un Bell 212 – est venu grossir la flotte en 1971.

Aujourd'hui, le Service de l'air de la GRC compte plus de 30 aéronefs opérationnels et emploie des pilotes, des mécaniciens d'entretien d'aéronefs, des coordonnateurs de vol, des acheteurs, ainsi que du personnel de soutien et d'assurance de la qualité.

#### Exigences de base

La souplesse découlant de l'utilisation d'un bassin de pilotes et de mécaniciens professionnels et bien formés permet de réduire l'incidence des postes vacants et produit un soutien opérationnel aérien économique.

Les pilotes d'aéronefs à voilure fixe doivent détenir une licence de pilote professionnel, être qualifié pour le vol aux instruments et compter un minimum de 3000 heures de vol notamment sur des avions à turbine et à pression compensée.

Les pilotes d'aéronefs à voilure tournante doivent détenir une licence de pilote professionnel, compter au moins 3000 heures de vol, comprenant de préférence le pilotage d'un hélicoptère Bell 206 ou AS 350B3.

Les mécaniciens d'entretien d'aéronefs et les techniciens en avionique doivent satisfaire aux exigences techniques du poste visé.

Pour de plus amples renseignements, visitez le site de la GRC à [www.rcmp-grc.gc.ca](http://www.rcmp-grc.gc.ca).